

## Déploiement de la vidéoprotection **Yvoire équipée, La couverture de l'agglomération avance**

**Yvoire participe au programme de vidéoprotection menée à l'échelle de l'agglomération en partenariat avec les forces de l'ordre (Gendarmerie Nationale) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. 24 cameras viennent d'être installées avec pour objectif de prévenir les actes de délinquance et de préserver la qualité de notre cadre de vie.**

Début juin, les caméras ont été mises en fonctionnement pour, d'une part, sécuriser le cœur de village touristique et piétonnier et certains équipements communaux (mairie, maison des associations, port, etc.).

Pour cette installation, Yvoire a d'abord bénéficié du soutien opérationnel de Thonon Agglomération et de la Gendarmerie Nationale. Pour l'acquisition et l'installation de cet équipement, la commune reçoit le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 30 000 €.

### **Des images exploitées sur réquisition uniquement**

Reliées au centre opérationnel de la commune, ces caméras enregistrent des images qui sont transmises aux autorités uniquement sur réquisition dans le cadre d'une enquête par exemple. En mairie, seules les personnes habilitées par la Préfecture à exercer cette mission pourront répondre à cette demande.

A la différence du système communément utilisée dans les grandes métropoles et qui nécessite la présence d'un ou plusieurs opérateurs derrière les écrans tous les jours, la vidéoprotection déployée sur l'agglomération repose sur un dispositif « simplifié » (c'est-à-dire sans visualisation en direct). Elle s'avère néanmoins très efficace dans la recherche de responsabilité dans le cadre d'accidents routiers, d'agression, de vol, d'effraction, de dégradation et de toute sorte d'incivilités.

### **Parvenir à un maillage cohérent à l'échelle de l'agglomération**

Après Fessy, Veigy-Foncenex, Chens-sur-Léman, Loisin ou Douvaine, les communes de l'agglomération participant au programme sont progressivement équipées de la vidéoprotection en 2021<sup>1</sup>. De son côté, Thonon Agglomération équipe également certains de ses équipements.

Initié dès 2016 par l'ancienne communauté de communes du Bas-Chablais, le projet a depuis été redimensionné de manière à établir un maillage cohérent à l'échelle de la nouvelle agglomération. L'objectif : lutter contre la délinquance et améliorer la sécurité des habitants.

Mené en étroite collaboration avec les communes et les forces de l'ordre (Police Nationale, Gendarmerie Nationale...), il bénéficie en outre des enseignements de la Ville de Thonon-les-Bains où les résultats en matière de dissuasion et d'affaires élucidées, après plusieurs années de mise en œuvre, sont tout à fait probants.

---

<sup>1</sup> Thonon-les-Bains, Excenevex et Messery ont procédé précédemment et de manière autonome à leur équipement en la matière.